



Bilan de la liste d'aptitude 2023

Présentation à la Commission du 21 novembre
2024

21 NOVEMBRE 2024



**l'Assurance
Maladie**



**l'Assurance
Retraite**

Urssaf



**santé
famille
retraite
services**

UCANSS

Contexte

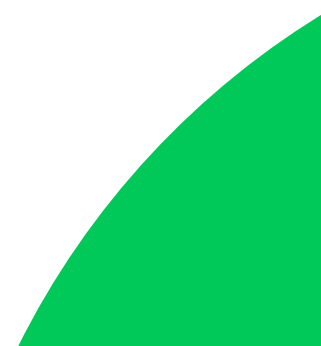
En application de l'article 15 de l'arrêté du 31 juillet 2013 modifié, le secrétariat de la commission assuré par l'Ucanss a pour mission de présenter annuellement à la commission un bilan de son activité ainsi que le suivi des inscriptions sur la liste d'aptitude.

Les faits marquants 2023 :

Les évolutions portées par l'arrêté du 21 décembre 2022 pour l'année 2023 sont :

- La fusion des 2 classes de direction d'organisme L1 et L2 en une classe unique L1-2,
- L'inscription sans limitation de durée sur la L3 des diplômés de la formation initiale de l'EN3S et de CapDirigeants,
- La possibilité pour les caisses nationales de proposer 4 candidatures avec des conditions de recevabilité particulières,
- L'examen de la recevabilité des demandes est désormais géré par l'Ucanss;


Les chiffres présentés dans le présent bilan correspondent aux candidatures présentées en 2023.



Rappel des candidatures sur la liste d'aptitude depuis 2018

Années d'inscription	Candidats	Candidatures	Candidatures transmises par voie dématérialisée	Questions boite mail dédiée
LA 2018	152	156	48%	122
LA 2019	335	376	77%	273
LA 2020	177	191	77%	173
LA 2021	221	236	84%	190
LA 2022	151	161	84%	155
LA 2023	157	161	92%	154
LA 2023 (commission 18/10/2023)	80	82	100%	100

Nb : depuis le 1^{er} janvier 2023 le nombre de candidats est réduit dans la mesure où les **demandes de recevabilité d'accès à CapDirigeants** sont gérées par l'En3s et l'inscription sur la L3 devient sans limitation de durée pour les diplômés de l'EN3S et de Capdirigeants.

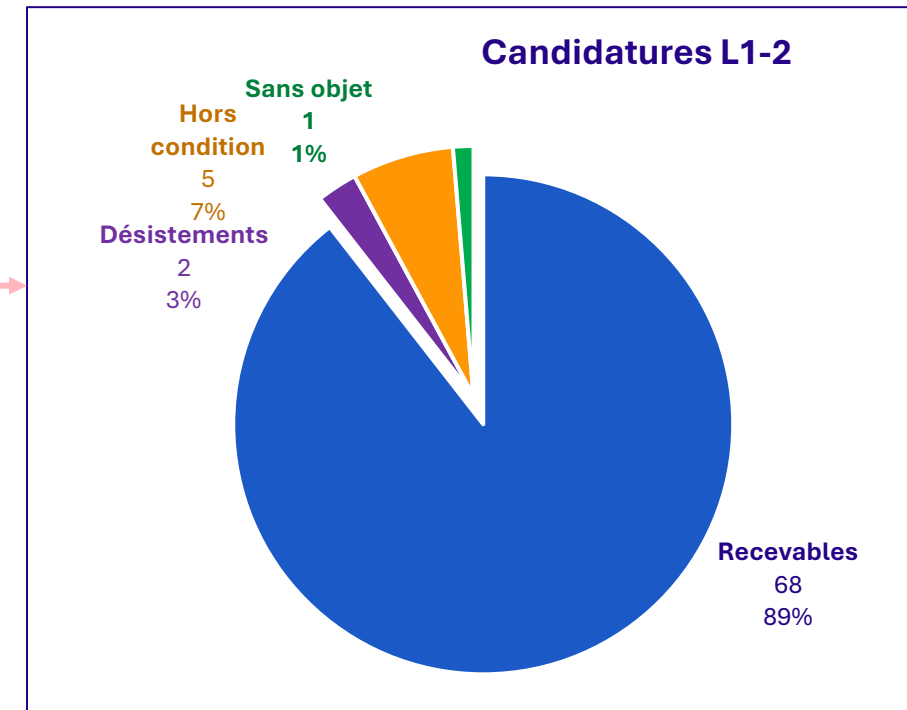


Les candidatures

- 82 demandes d'inscription à une classe d'emploi ont été instruites en 2023 par le secrétariat de la Liste d'aptitude pour déterminer leur recevabilité.

	Nombre de candidatures	Répartition	Candidatures recevables	Taux d'irrecevabilité
L1-2	76	93%	68	7%
L3	6	7%	5	(*)
Total	82	100%	73	8%

	Taux d'irrecevabilité
2023	8%
2022	6%
2021	6%



(*) Note : Le calcul du taux d'irrecevabilité pour la L3 n'est pas pertinent au vu du faible nombre de candidatures.

Le nombre de candidatures sur L3 est en baisse pour 2 raisons :

- Les demandes CapDIR sont transmises à l'EN3S à partir de 2023, alors qu'auparavant, elles étaient faites à l'Ucanss
- du fait de l'inscription automatique et sans limitation de durée de tous les diplômés EN3S et Capdirigeants depuis l'arrêté du 21 décembre 2022.

Les candidats

- Les 82 demandes d'inscription ont été formulées par 80 candidats

	Nombre de candidats	Répartition	Age moyen	Proportion de femmes
L1-2	76	95%	46,9 ans	42,1 %
L3	4	5%	48,3 ans	50,0 %
Total	80	100%	46,9 ans	42,5 %

	Age moyen	Proportion de femmes
2023	46,9 ans	42,5 %
2022	45,7 ans	56,7 %
2021	45,5 ans	58,9 %

Note : 2 candidats ont effectué 2 demandes d'inscription :

1 candidat est recevable à la fois en L1-2 et en L3 => il a été comptabilisé dans les recevables L1-2

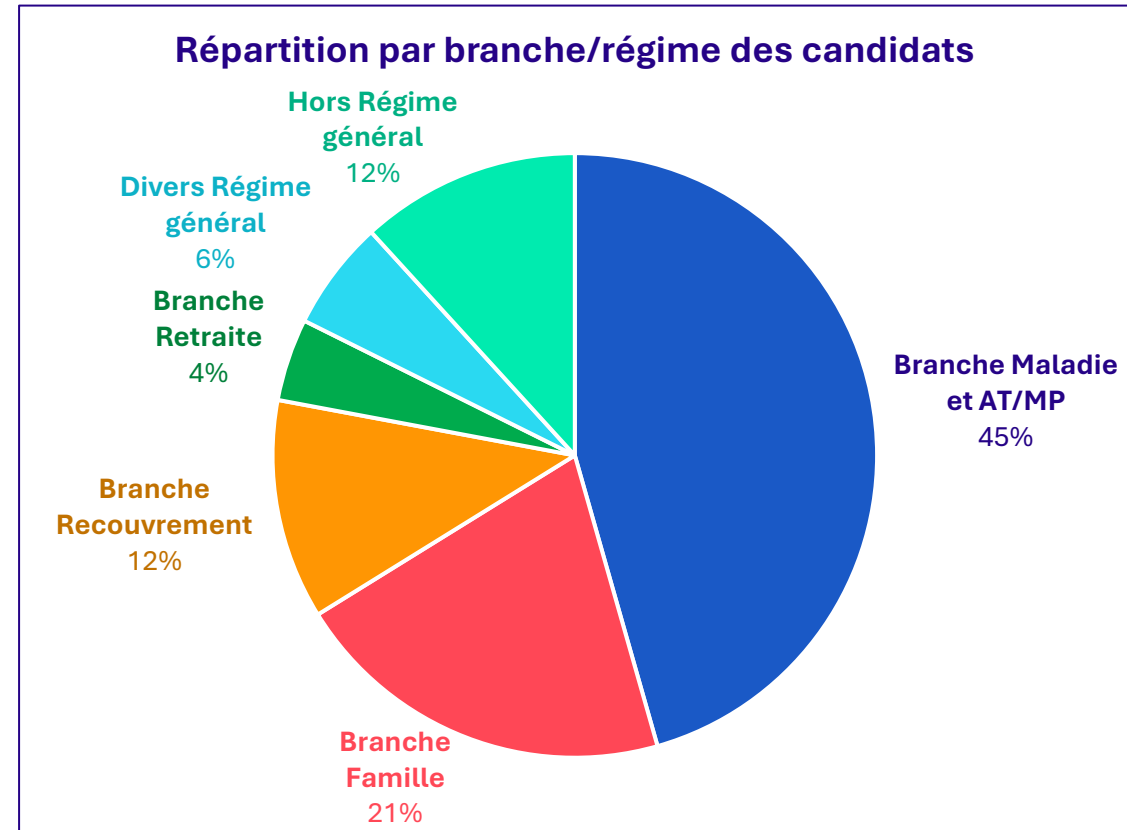
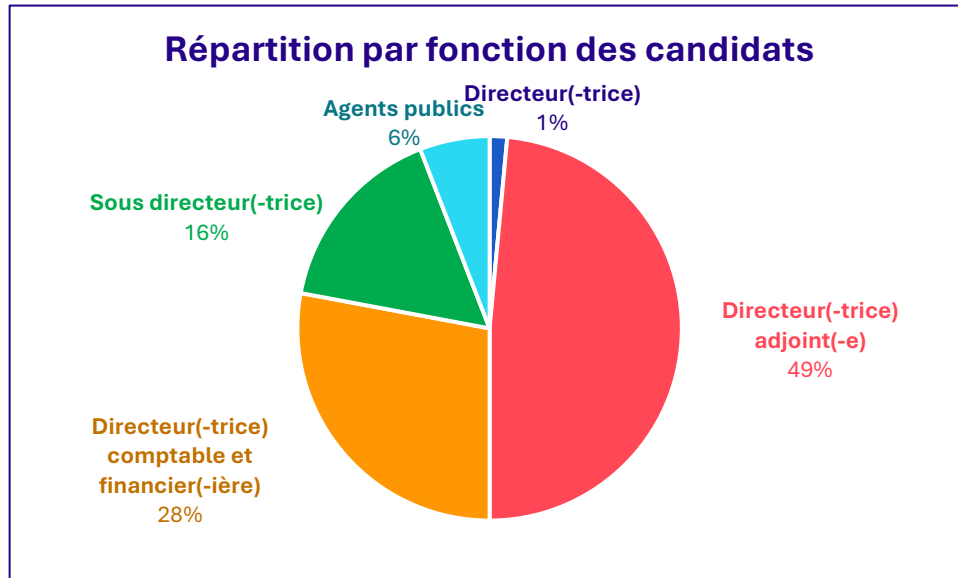
1 candidat est irrecevable à la fois en L1-2 et en L3 => il a été comptabilisé dans les irrecevables L1-2.

- L'âge moyen est de 46 ans en moyenne** ces 3 dernières années.
- Le nombre de femmes candidates est inférieure à 50% pour la 1^{ère} fois sur la période.** Précédemment, la proportion des femmes était supérieure notamment en raison de la féminisation des demandes sur la classe L3 et de leur volumétrie importante (cf. *tableau ci-contre pour 2022*).

Rappel des chiffres 2022		
	Nombre de candidats	Proportion de femmes
L1	19	26 %
L2	45	56 %
L3	93	63 %
Total	157	57 %

Les candidats recevables en L1-2

- **68 candidats sur les 76** ont déposé une candidature recevable en L1-2
- 1 candidat sur 2 est directeur adjoint
- Les candidats proviennent majoritairement de la branche Maladie et AT/MP



	Nombre	Age moyen	Proportion de femmes
Directeur(-trice)	1	56,0 ans	0,0%
Directeur(-trice) adjoint(-e)	33	46,5 ans	53,1%
Directeur(-trice) comptable et financier(-ière)	19	47,0 ans	36,8%
Sous-directeur(-trice)	11	46,0 ans	63,6%
Agents publics	4	41,5 ans	0,0%
Total	68	46,5 ans	45,6%

Evaluations des 73 candidatures recevables sur les 2 listes

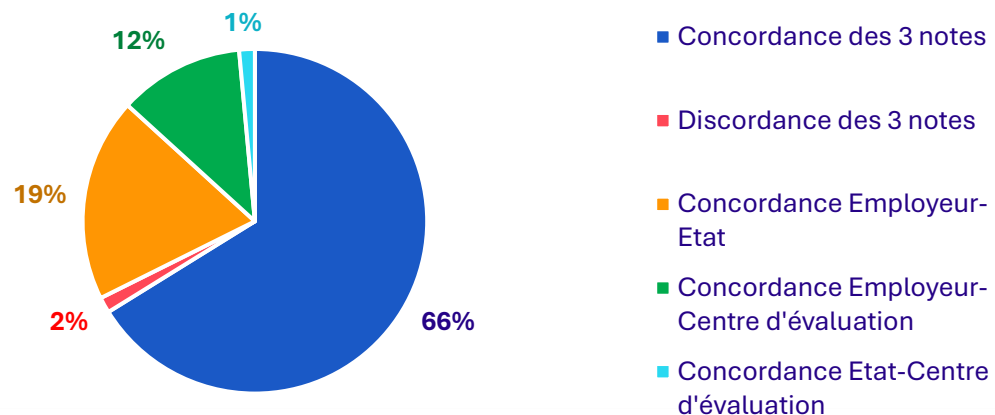
Nombre et pourcentage d'attribution d'un avis favorable (A) à la proposition d'inscription par les acteurs de l'évaluation

	Employeur/ Caisse nationale	Etat			Centre d'évaluation
		MNC (sur 68 candidatures *)	IGAS (sur 5 candidatures **)	Total	
Classe L1-2 (sur un total de 68 candidatures recevables)	67 (99%)	55 (86%)	3 (75%)	58 (85%)	54 (79%)
Classe L3 (sur un total de 5 candidatures recevables)	5 (100%)	4 (100%)	1 (100%)	5 (100%)	5 (100%)

* Sur 68 candidatures : 64 en L1-2 et 4 en L3

** Sur 5 candidatures : 4 en L1-2 et 1 en L3

Concordances des notes entre les différents acteurs pour la classe L1-2



Le centre d'évaluation a attribué moins de A que les autres acteurs de l'évaluation pour la classe L1-2.

Comme l'an dernier, **les notes sont concordantes (A) pour les évaluations en L3.**

Les agents publics

Rappel de l'article 9 :

Peuvent demander leur inscription sur la liste d'aptitude les agents publics justifiant d'une ancienneté de huit ans dans un emploi de catégorie A de la fonction publique, dont six ans dans des fonctions intéressant la protection sociale, la santé ou l'action sociale.

Pour l'inscription dans la classe L 1-2, les candidats doivent avoir exercé en tant que catégorie A dans au moins deux emplois d'encadrement.

Le nombre de personnes inscrites chaque année sur la liste d'aptitude au titre du présent article est limité à 10 % du nombre de postes offerts aux concours de l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale l'année précédente.

4 agents publics ont demandé leur inscription en 2023 sur la Liste d'aptitude :

- 2 ont été inscrits en L1-2
- 1 a été inscrit a en L3
- 1 n'a pas été inscrit (Projet professionnel insuffisamment développé)

Âge moyen : 41,8 ans



Agents de direction proposés par les caisses nationales

Rappel de l'article 9 bis :

Peuvent demander leur inscription sur la liste d'aptitude, sur proposition conjointe des caisses nationales du régime général, des agents de direction salariés d'organismes de sécurité sociale dès lors qu'ils justifient d'un minimum de six ans de fonctions d'agent de direction.

Le nombre de personnes proposées chaque année civile sur la liste d'aptitude au titre du présent article est limité à quatre.

Pour l'inscription dans la classe L 1-2, les candidats doivent avoir exercé au moins deux emplois d'encadrement en tant qu'agent de direction au sein desdites structures.

L'année 2023 marque la 1^{ère} année d'application de l'article 9 bis.

Sur proposition des Caisses nationales, **4 agents de direction ont sollicité une inscription en classe L3** et ont été inscrits à compter du 25 octobre 2023.

Organisme : Les 4 ADD exercent en Caisse nationale.

Âge moyen : 48,3 ans

Fonctions : 3 sous-directeurs et 1 directeur adjoint



Les nouveaux inscrits suite à la commission du 18/10/2023

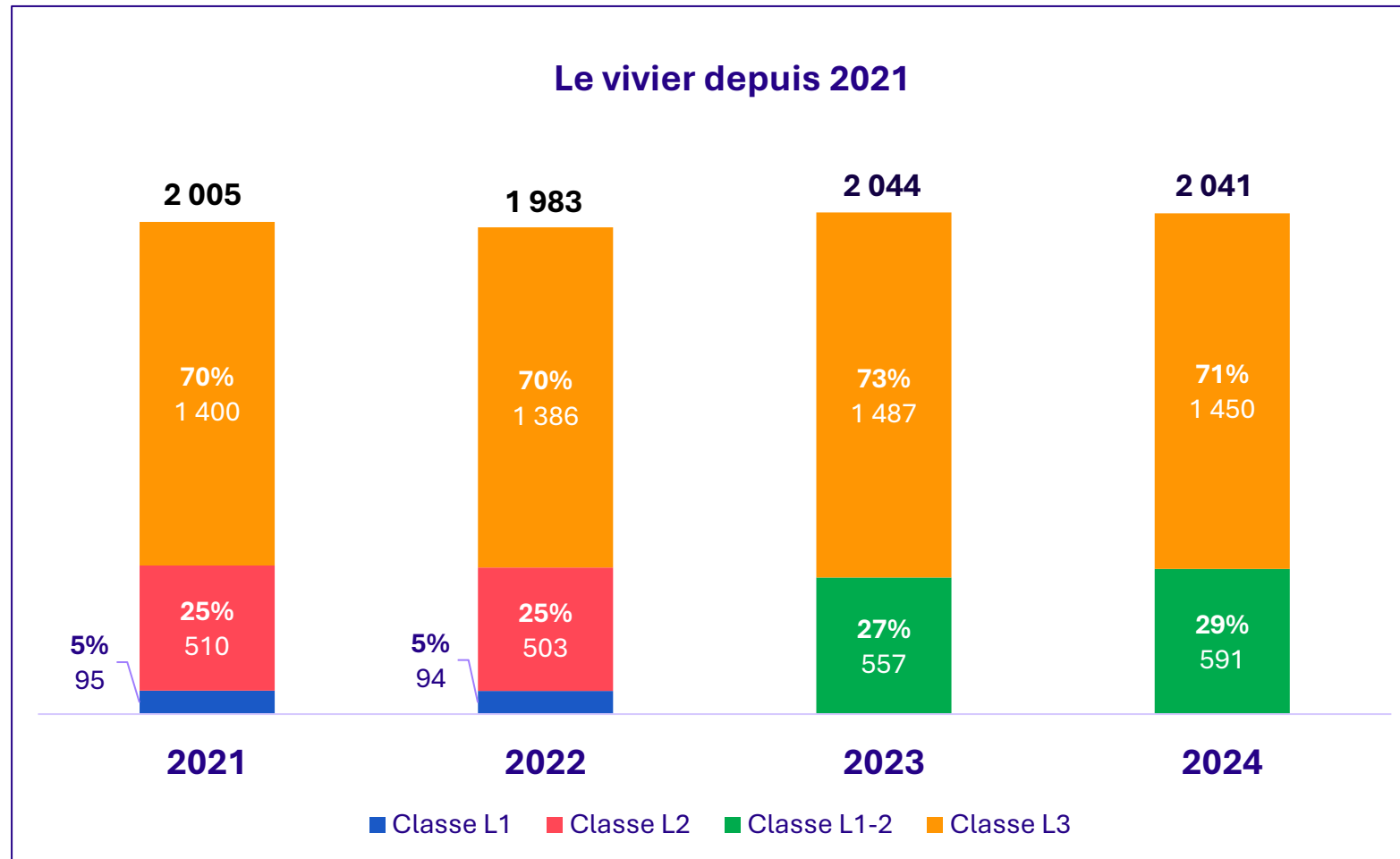
	Nombre d'inscrits	Répartition des inscrits	Âge moyen	Proportion des femmes
Classe L1-2	58	92 %	46,1 ans	50 %
Classe L3	5	8 %	46 ans	40 %
Total	63	100%	46 ans	49,2%

L'âge moyen des nouveaux inscrits est stable sur la période.

La proportion de femme diminue du fait de la baisse des inscriptions sur L3.

Inscriptions 2023	Nombres D'inscrits	Age moyen	Proportion des femmes	Inscriptions 2022	Nombres D'inscrits	Age moyen	Proportion des femmes	Inscriptions 2021	Nombres D'inscrits	Age moyen	Proportion des femmes
Classe L1	15	48,7 ans	26,7%	Classe L1	8	50 ans	12,5%	Classe L1	16	52,5 ans	43,8%
Classe L2	39	45,8 ans	61,5%	Classe L2	41	44,4 ans	53,7%	Classe L2	49	45,9 ans	51,0%
Classe L3	24	43,0 ans	87,5%	Classe L3	31	44,1 ans	74,2%	Classe L3	50	43,7 ans	70,8%
Total	78	45,5 ans	62,8%	Total	80	44,8 ans	57,5%	Total	115	45,9 ans	58,4%

Evolution du vivier de la Liste d'Aptitude depuis 2021



Périmètre : ensemble des personnes inscrites ou bénéficiaires de la liste d'aptitude du régime général et de certains régimes spéciaux (après 1 an de fonction sur le poste correspondant à la classe d'inscription).

L3 : cadres diplômés EN3S/CapDIR ou agents publics et SD, DA, DCF.

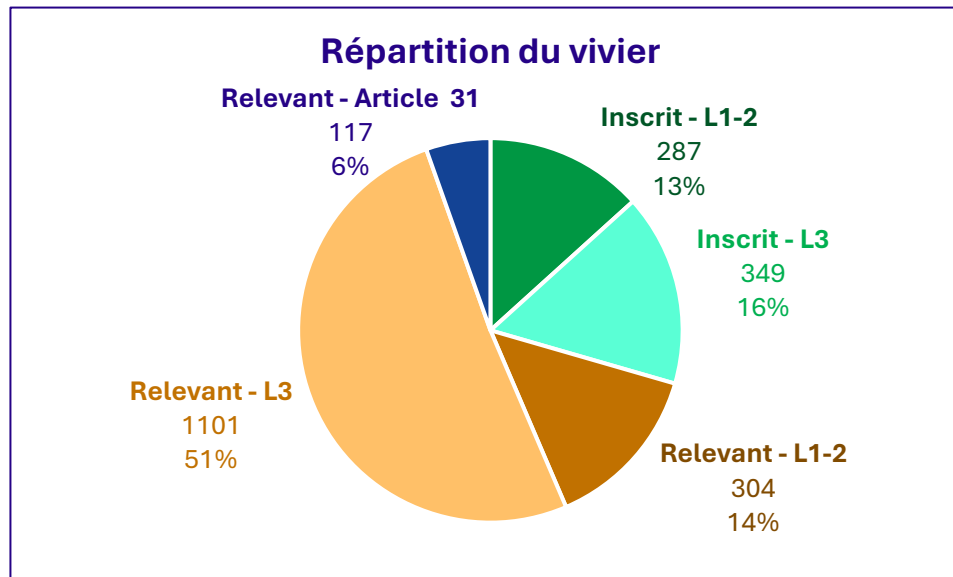
L1-2 : ADD, agents publics et directeurs d'organismes



Détail du vivier au 01/01/2024

INSCRITS				
Classes	Nombre	Répartition	Âge moyen	Proportion de femmes
Classe L1-2	287	45%	50,1 ans	51,2 %
Classe L3	349	55%	39,8 ans	58,7 %
Total	636	100%	44,5 ans	55,4 %
<hr/>				
01/01/2023	653		49,3 ans	56,2 %
01/01/2022	701		44,0 ans	53,8 %

RELEVANTS				
Classes	Nombre	Répartition	Âge moyen	Proportion de femmes
Classe L1-2	304	20 %	53,8 ans	40,8 %
Classe L3	1 101	72 %	46,3 ans	58,4 %
Article 31	117	8 %	57,1 ans	42,7 %
Total	1 522	100 %	48,7 ans	53,7 %
<hr/>				
01/01/2023	1 535		47,7 ans	52,8 %
01/01/2022	1 465		48,9 ans	52,7 %



Les relevants correspondent aux personnes nommées sur les postes de la classe d'inscription. On constate dans cette catégorie un âge moyen supérieur aux inscrits (+4 ans) et une proportion de femmes moins importante (surtout sur la classe L1-2).

Détail du vivier au 01/01/2024

TOTAL DES INSCRITS ET DES RELEVANTS				
Classes	Nombre	Répartition	Âge moyen	Proportion de femmes
Classe L1-2	591	27 %	52,0 ans	45,6 %
Classe L3	1 450	67 %	44,8 ans	58,5 %
Article 31	117	6 %	57,1 ans	42,7 %
Total	2 158		47,2 ans	54,2 %
<i>01/01/2023</i>	<i>2 188</i>		<i>48,2 ans</i>	<i>53,8 %</i>
<i>01/01/2022</i>	<i>2 166</i>		<i>47,3 ans</i>	<i>53,1 %</i>

Plus de la moitié des agents du vivier sont des femmes, une part qui a augmenté de 1,1 point par rapport à 2023

DIPLÔMES AVEC LA MENTION COMPTABLE		
Classes	Part du vivier avec l'option comptable	Nombre d'ADD pouvant candidater à des postes de DCF
Classe L1-2	70 %	412
Classe L3	76 %	1 099
Article 31	23 %	27
Total	71 %	1 538
<i>01/01/2023</i>	<i>71 %</i>	<i>1 536</i>
<i>01/01/2022</i>	<i>68 %</i>	<i>1 468</i>

71% des agents présents dans le vivier ont la mention **comptable**, soit 1 538 qui peuvent candidater sur des postes de DCF. Chiffre stable par rapport au 01/01/2023, et en augmentation de 5,4% par rapport à 2022.



la sécurité
sociale

**Merci pour
votre attention**

Tous les jours, au service
des acteurs de la Sécurité sociale

ucanss



www.ucanss.fr